



Doc. 16210
24 juin 2025

La paix mondiale menacée: mettre fin à la catastrophe humanitaire à Gaza et résoudre l'extension du conflit au Moyen-Orient

Amendement¹ n° 21

déposé par la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 18, insérer le paragraphe suivant:

«Convaincue que les jeunes et les enfants d'Israël et de Palestine méritent un avenir meilleur, l'Assemblée demeurera engagée à offrir une plateforme de dialogue dans le but de rétablir la confiance et d'envisager un avenir pacifique possible.»

1. 2025 - Troisième partie de session

